

Messages adressés à la mairie

La mairie a développé un certain nombre de moyens de communication sur lesquels vous pouvez nous solliciter : Intramuros, site Internet et adresse mail.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de n'utiliser QUE ces canaux et d'éviter de passer par la messagerie Facebook.

D'avance merci d'en prendre note.

Ce week-end, c'est la fête des associations

La météo s'annonce clémente pour ce week-end festif. Les associations ont travaillé toute l'année pour vous proposer un programme riche et varié où petits et grands trouveront de quoi se distraire.

L'occasion également de mettre à l'honneur les bénévoles de notre village et de découvrir les propositions de chacun.

Vous pouvez trouver le programme détaillé sur le site internet, sur la page Facebook de la mairie et sur l'application Intramuros. Ce dernier vous a également été distribué dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous y attendons nombreux!



Le Lien

n°115 - le 05 septembre 2025

site internet : www.ville-allonville.fr

page Facebook : Mairie Allonville

Bien-Être et Harmonie du Corps

Reprise des activités à compter du 8 septembre 2025, à la Salle multifonctions d'Allonville, selon le planning suivant :

-Lundi 17h30 – Danse (danses de salon, en ligne, country...)

18h30 – Renforcement musculaire et cardio sans impacts

19h30 – Pilates (nombre de places limité).

Reprise le 08/09/25

- Mercredi 18h30 – Tai Chi. **Reprise le 24/09/25**

- Jeudi 18h30 – Pilates (nombre de places limité)

19h30 – Renforcement musculaire, cardio, abdos, fessiers (type circuits-training, hiit).

Reprise le 11/09/25

Cours mixtes adultes 1 séance d'essai offerte

Vous trouverez toutes les informations sur les tarifs, modalités d'inscription dans la circulaire de l'association Bien Être et Harmonie du Corps déposée dans vos boîtes aux lettres ou en contactant :

- Cécile THELLIER, Présidente 06 83 31 26 57

- Michèle MALLARD, Secrétaire 06 65 26 72 50

Conciliateur de justice

La prochaine permanence du conciliateur de justice se tiendra le mardi 7 octobre 2025.

Sur rendez-vous uniquement.

API supérette

Un panneau affichant le permis de construire délivré pour l'installation d'une API supérette a été installé Voirie Neuve.

Vous vous demandez certainement ce que c'est.

Il s'agit d'une supérette de 40m² proposant 700 références dont 10% de produits émanant de producteurs locaux aux prix du supermarché (prix de référence Carrefour) ; accessible en accès libre de 6 h à 22h, 7j/7, grâce à un badge d'abonné qu'il est facile de créer. Un dépôt de pain est envisageable avec possiblement un dépôt de viennoiseries les week-ends. Les produits proposés sont adaptés aux saisons. Vous n'y trouverez pas d'alcool car ce magasin sera accessible aux moins de 18 ans.

Le règlement s'effectue à l'aide d'une caisse automatique. En cas de besoin (problème de prix, difficultés d'encaissement...) un interphone est à disposition. Une personne vous guidera dans la marche à suivre ou prendra la main sur la caisse automatique. Un « Apicier » est présent 2h/jours à heures fixes afin de ré-achalander les rayons, de nettoyer, de renseigner.

Un cahier est laissé à votre disposition pour faire part de vos remarques d'amélioration et de vos besoins en consommation.

Ce projet qui présente un intérêt écologique (moins de déplacement en voiture), économique et social, n'est pour autant pas entériné.

En effet, la partie de travaux relevant de la commune doit d'abord faire l'objet de devis détaillés qui seront soumis à décision du Conseil Municipal. Ce dernier sera également amené à statuer sur la convention d'occupation du domaine public.

Il est donc prématuré à ce jour de « pronostiquer » une date d'installation de cet équipement, ni même d'affirmer que ce projet verra le jour.

Benne à déchets verts

Nous vous rappelons les bons usages de cette benne : elle est destinée à recevoir les produits de la tonte et du jardinage notamment. Sont acceptés les petits branchages taillés préalablement.

Pour en faciliter l'accès, une plateforme sera prochainement installée, elle est actuellement en fabrication par les services d'Amiens Métropole et nous sera facturée 2 304.79 €.

Ce service est destiné **UNIQUEMENT** aux allonvillois, à l'exclusion des entreprises. Merci de veiller à son respect, il serait dommage de la voir disparaître.

Atelier informatique Senior

La prochaine session de ces ateliers –pack ordinateur- débutera le lundi 6 octobre 2025 à 9h30 pour le groupe 1 et le mardi 7 octobre à la même heure pour le groupe 2.

Ces ateliers animés par Synapse 3i vous sont proposés pour le prix symbolique d'1 € par session.